

Les relations entre justice et mémoire sont polarisés par deux excès : d'un côté, comme cela a été longtemps le cas, la loi qui s'écrit au futur impose l'oubli aux actions en justice ; qu'on songe aux lois d'amnistie qui ont jalonné l'histoire, mais aussi aux anciennes institutions régulatrices du temps juridique (prescription, grâce...) ; de l'autre, on assiste à des résurgences mémorielles qui affleurent dans l'espace public ; le souvenir des faits passés envahit le droit et, par voie de conséquence, le prétoire, au risque de créer une mémoire inapaisée.

L'objet de ce cycle de conférences est d'explorer cette crise du temps judiciaire. Il est en effet demandé à la justice d'être tantôt du côté du « plus jamais ça », tantôt du côté du « il n'est plus temps ». Peut-on alors juger contre le temps ? Comment sinon trancher du moins équilibrer mémoire et oubli ? Par quelle voie fonder une mémoire collective en s'affranchissant d'un passé traumatique ? Et, dans cette perspective, quel rôle pourrait jouer la justice ?



COUR DE CASSATION

5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec inscription préalable obligatoire sur le site internet www.courdecassation.fr

Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur :    Periscope  YouTube  vimeo

CONFÉRENCES - CYCLE 2020

La justice entre mémoire et oubli



Programme 2020

*Grand'chambre de la Cour de cassation
de 17h30 à 19h00*

Accueil de 16h45 à 17h15

entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1^{er}



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

A F H J

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'HISTOIRE DE LA JUSTICE



COUR DE CASSATION

Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats
Les attestations de présence sont délivrées sur demande à l'issue des colloques

La justice entre mémoire et oubli

*sous la direction scientifique de
Monsieur Denis SALAS, président de l'A.F.H.J.
Madame Sylvie HUMBERT, secrétaire générale de l'A.F.H.J*

2 novembre 2020

Justice, mémoire et oubli en Amérique latine
Kathia MARTIN-CHENUT, *Chargée de recherche au CNRS (UMR 8103 - ISJPS), Directrice adjointe scientifique de la Mission de recherche Droit & Justice*

6 février 2020

Conférence inaugurale

L'affaire Audin

Sylvie THENAULT, *Directrice de recherches au CNRS (CHS-UMR 8058)*

Magalie BESSE, *Directrice de l'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie*

12 novembre 2020

A quoi servent les lois mémorielles ?

Marc-Olivier BARUCH, *Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*

10 septembre 2020

Justice et mémoire coutumière

André BENDJEBBAR, *Docteur en histoire, agrégé de l'Université*